



Bilan des actions réalisées en 2025 et programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Annexe(s) : Néant Oui → Nombre : _____

Le présent rapport vous sera présenté par le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, en charge de la Qualité de Vie en Service et Gestion de l'Information (QVS-GI).

Ce rapport a pour objet de présenter le bilan des actions réalisées en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour l'année 2025, puis de présenter le programme pour l'année 2026.

Les principales actions réalisées en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail sont les suivantes :

- tenues de 2 réunions de la FSC ;
- suivi et exploitation des formulaires dématérialisés permettant aux personnels de réaliser une remontée d'information automatique via une liste de diffusion définie. Actuellement 4 formulaires sont en service. En 2024, nous avons comptabilisé les signalements suivants :
 - 4 actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (3 en 2024) ;
 - 25 agressions et atteintes envers les secours (27 en 2024) ;
 - 53 personnels blessés en service (45 en 2024) ;
 - 36 accidents de la circulation (44 en 2024).
- mise à jour du formulaire agressions et atteintes envers les secours, avec la prise en compte des violences sexistes et sexuelles, conformément à la note du 26 février 2025 de la DGSCGC ;
- expérimentation sur la mise en place de dotation collective des EPI, dotation dans les CIS d'armoires de séchage et de désinfection des effets souillés et diffusion de l'instruction permanente « Prévention des risques liés à la toxicité des fumées » ;
- suivi et finalisation de la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations suite à l'incendie le 18 avril 2024 sur la commune de Rioz ;
- engagement des travaux pour la traçabilité des expositions professionnelles nocives à la santé des agents ;
- diffusion de la note de service sur le dépistage d'alcoolémie dans le cadre du service ;
- diffusion de l'instruction permanente sur la nouvelle organisation de la médecine d'aptitude ;
- validation de la méthodologie d'évaluation pour la réalisation du DUERP ;
- création d'un groupe de travail spécifique associant des membres de la FSC et du CCDSPV pour la mise en œuvre d'une instruction permanente relative à la conduite des véhicules en service, dans la continuité du Plan de Prévention du Risque Routier ;
- intégration du lieutenant Alexandre DE ABREU LOPES, adjoint au chef de centre du CIP de Luxeuil les Bains, en qualité de nouveau assistant de prévention ;
- réalisation et communication des 5 PIAS du SDIS 70 ;
- diffusions commentées des 6 PIAS nationaux reçus de l'IGSC.

S'agissant du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2026, les actions suivantes seront engagées :

- finalisation de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUER) ;
- poursuivre la réalisation et diffusion des PIAS et fiches d'informations de sécurité (départementale et nationale) ;

- mise à jour du protocole départemental de prévention et de lutte contre les agressions envers les sapeurs-pompiers ;
- réalisation d'une nouvelle approche sur la diffusion et le suivi des PIAS du SDIS 70 ;
- suivi des travaux sur la traçabilité des expositions professionnelles nocives à la santé des agents ;
- réalisation d'une note de service sur les permis requis selon les différents attelage véhicules / remorques ;
- engagement d'actions de sensibilisation et de communication dans le cadre de la prévention des risques routier ;
- intégration du lieutenant Eloi GALLAIRE, adjoint au chef de centre du CIP de Gray en qualité d'assistant de prévention. Sa lettre de mission et de cadrage ainsi que son arrêté lui ont déjà été communiqués. Sa formation est prévue en juin 2026.